

**GUIDE MÉTHODOLOGIQUE
POUR LA PRÉSENTATION DES
DISSERTATIONS EN LITTÉRATURE**

Tout travail doit être dactylographié.

Tout travail comporte une page de présentation, les pages du travail proprement dit, des références au bas des pages et une bibliographie.

1. La page de présentation (voir exemple)

L'étudiant(e) inscrit

- *au tiers supérieur de la page*, le titre du travail;

- *au milieu*, son nom ou, si le professeur le demande afin d'être plus impartial, son numéro d'étudiant;

- *au bas de la page*, la formule usuelle :

Travail présenté au Département d'études françaises de l'Université du Nouveau-Brunswick, le (date), pour le cours (cote et intitulé), donné par (nom du professeur).

Spécimen de la page de présentation

Les images de la terre et de la végétation
dans *L'homme rapaillé* de Gaston Miron

Marie-Claire Blais
ou le numéro d'étudiant

Travail présenté au Département d'études françaises de l'Université du Nouveau-Brunswick, le mercredi 29 septembre 2012, pour le cours FR 3894. *Le roman canadien-français contemporain*, donné par Mme Anne Hébert

2. Les pages du travail

Tous les débuts de paragraphe sont marqués par un alinéa (renforcement). Il n'y a aucun interligne additionnel entre les paragraphes.

Interligne : Le texte doit être dactylographié à double interligne (2.0), au recto seulement.

Pour des raisons écologiques, le professeur peut accepter des textes imprimés recto verso (consulter votre professeur).

Police : On n'utilise qu'une seule police par travail (de préférence Times 12 pts)

Pagination : La pagination est en chiffres arabes (1, 2, 3...). Elle doit comprendre toutes les pages à compter de la première page de texte et apparaître en haut à droite de chaque page, sauf pour les pages de titre.

Accents : Les accents sur les majuscules sont de rigueur.

Exemple : les États-Unis

Guillemets : Dans une citation, on utilise les guillemets français (« »).

Exemple : « Il ne voulait pas en démordre. »

S'il y a une citation à l'intérieur d'une citation, utiliser les guillemets anglais (“ ”).
Exemple :

Et Ernest Renan d'ajouter : « le but de Messieurs les exposants n'eût pas été précisément atteint si tous les visiteurs avaient été assez sages pour dire en sortant : “Que de choses dont je peux me passer”. »

Titres : Les titres d'oeuvres (livres, tableaux, journaux, revues, etc.) sont en italiques. Ainsi on ne confondra pas *Évangéline*, l'oeuvre de Longfellow, et Évangéline, le personnage du texte.

Les noms de véhicules (bateaux, avions, etc.), d'hôtels et de restaurants, et les mots en langue étrangère sont aussi composés en italiques.

Espaces avant les signes de ponctuation : Il n'y a pas d'espace avant la virgule (,), le point (.), les points de suspension (...), la parenthèse (), le trait oblique (/), le trait d'union (-), le point-virgule (;), le point d'exclamation (!), le point d'interrogation (?),

Il y a un espace devant les deux-points (:), après le guillemet français ouvrant («) et avant le guillemet français fermant (»).

Pour plus de détails sur la typographie, voir le site de l'Office québécois de la langue française http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2039

3. Les citations

Les étudiants sont priés de lire attentivement la section sur le plagiat (« plagiarism ») dans le *Undergraduate Calendar*

Les citations ne sont pas plaquées, surajoutées de façon peu naturelle; elles doivent être introduites et s'enchaîner au texte. Exemple :

[...] et c'est pourquoi Simone de Beauvoir a écrit : « Quiconque n'étudie pas la littérature ne réussit pas sa vie. »

Nous ajoutons foi à Cocteau qui disait qu'un beau livre, « c'est celui qui sème à foison les points d'interrogation ».

Les citations doivent être exactes. Quand on en supprime un extrait, on l'indique par trois points entre crochets [...]. Quand on modifie certains mots (par exemple, les temps verbaux), on place ces changements entre crochets. Exemple :

Marivaux écrivait que dans son monde, « il fa[llait] être trop bon pour l'être assez ».

On fait suivre une orthographe capricieuse ou fautive de l'indication [sic]. Exemple :

« Ce sont des sujet [sic] importants. »

Les citations de cinq lignes ou moins sont intégrées au texte courant, à double interligne, et placées entre guillemets français.

S'il s'agit de vers, on les intègre au texte courant entre guillemets français et on utilise un trait oblique pour séparer les vers. Exemple :

Longfellow conclut par ces vers : « Seulement, un sourire éclaire sa figure, / Quand de sa fiancée il sent la lèvre pure / Sur sa lèvre de feu longuement se poser⁸. »

Les citations de plus de cinq lignes sont détachées du texte, en retrait de cinq espaces à gauche, à simple interligne, sans guillemets, ni alinéas. Exemple :

Lorsque Mme Taché [la seigneuresse de Kamouraska] sortait de l'église à l'issue des offices, les habitants prêts à partir arrêtaient tout à coup leurs chevaux et une longue suite de voitures, réglant leur marche sur la sienne, la suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue qui conduit au manoir seigneurial. Et quoiqu'elle eût ensuite le dos tourné à ceux qui poursuivaient leur route, ils n'en ôtaient pas moins leur chapeau en passant devant l'avenue, que si elle eût pu avoir connaissance de cette courtoisie¹¹.

S'il s'agit de vers, on les cite l'un dessous l'autre. Exemple :

Ô vous tous qui croyez à cette affection
Qui s'enflamme et grandit avec l'affliction;

Ô vous tous qui croyez au bon coeur de la femme,
À la force, au courage, à la foi de son âme,
Écoutez un récit que disent, tour à tour,
Et l'océan plaintif, et les bois d'alentour.
C'est un poème doux que le cœur psalmodie
C'est l'idylle d'amour de la belle Acadie¹²!

Les citations sont suivies d'un appel de note de bas de page. Exemple :

[...] il se reconnaît des qualités de « bon vieux causeur¹ ». Dans les années [...]

Si seulement une partie de la phrase d'un auteur est citée, le point se place à l'extérieur des guillemets français. Si toute une phrase est citée, le point se place alors à l'intérieur des guillemets.

Le chiffre d'appel de note se place avant toute ponctuation et à l'intérieur des guillemets.

Dans la mesure du possible, il faut éviter les citations trop longues. Il est important de vérifier si vous avez transcrit correctement les citations : nous trouvons fréquemment des erreurs !

4. Les références au bas des pages

Elles servent surtout à indiquer les références des citations faites dans le texte.

Leur numérotation est continue sur toute l'étendue du travail (on ne recommence pas à 1 au bas de chaque page).

Elles sont rédigées à interligne simple.

La description bibliographique doit être complète à la première occurrence.

a) Pour un livre, la référence se rédige suivant ce modèle :

Prénom et nom de l'auteur, *titre* (en italiques), traduit de (langue d'origine) par (nom du traducteur), ville, éditeur, collection (entre guillemets), année de publication, tome ou volume (si nécessaire), page citée. Tous ces éléments sont séparés par une virgule. Exemple :

Noël Audet, *L'ombre de l'épervier*, Montréal, Québec/Amérique, coll. « Littérature d'Amérique », 1988, p. 537-538.

Octavio Paz, *L'arc et la lyre*, traduit de l'espagnol par Roger Munier, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1965, p. 328.

b) Pour un chapitre d'ouvrage collectif :

Prénom et nom de l'auteur du chapitre, « titre du chapitre », auteur(s) de l'ouvrage (dir.), *titre de l'ouvrage*, traduit de (langue d'origine) par (nom du traducteur), ville, édition, collection (entre guillemets), année de publication, page citée (il y a un espace entre p. et le chiffre).

Pierre Nepveu, « Traduit du Yiddish. Échos d'une langue inconnue », Pierre Anctil, Norman Ravvin et Sherry Simon (dir.), *New readings of Yiddish Montréal/Traduire le Montréal yidish*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 75.

c) Pour un article :

Prénom et nom de l'auteur, « titre de l'article », titre de la revue (en italiques), tome ou volume, numéro, mois/saison et année, page citée (il y a un espace entre p. et le chiffre). Tous ces éléments sont séparés par une virgule. Exemple :

Gilles Marcotte, « Poésie de novembre », *Voix et Images*, vol. 9, n° 35, hiver 1987, p. 239.

Les titres d'articles, de poèmes, de nouvelles et de chapitres sont entre guillemets français. Les titres de livres, de revues, de journaux sont en italiques.

d) Pour un document consulté sur un site W3 :

Prénom et nom de l'auteur ou de l'organisme, *titre* (en italiques), adresse web, page citée (si possible), date et année de consultation (site consulté le x). Exemple :

Université Sainte-Anne, *Évangeline*, *Drame musical*, <http://www3.ns.sympatico.ca/evangeline1/>, p. 4, (site consulté le 14 septembre 2012).

e) Disposition des majuscules dans les titres.

Seule la première lettre du titre est en majuscule (ex. *La terre paternelle*), excepté pour les noms de revues ou de journaux où l'on suit la graphie de la raison sociale (ex. : *Le Devoir*, *Voix et Images*).

Les noms propres prennent toujours la majuscule (ex. : les Canadiens français, les Acadiens, mais la race canadienne-française et la nation acadienne, qui sont des adjectifs).

Il n'y a pas de majuscules après les deux-points ou le point-virgule.

f) *Sigles*

Dans les références en bas de page,

- la mention *Ibid.* (Ibidem = au même endroit) renvoie à la fois au nom de l'auteur et au titre de l'ouvrage cités dans la note précédente;
- la mention *loc. cit.* (loco citato = à l'endroit cité) renvoie à la fois au nom de l'auteur, au titre de l'ouvrage et à la page cités dans une note précédente;
- la mention *Id.* (Idem = du même auteur) renvoie au nom de l'auteur cité dans la note précédente. *Id.* n'est pas en italiques, car il remplace un nom;
- la mention *op. cit.* (opere citato = ouvrage cité) renvoie au titre de l'ouvrage cité antérieurement.

Exemple :

- ¹ Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Stanké, 1982, p. 40.
² *Ibid.*, p. 51.
³ Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 1928, p. 12.
⁴ Roy, *op. cit.*, p. 80.
⁵ *Loc. cit.*
⁶ Id., *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Stanké, 1983, p. 12.

Système simplifié : On donne la première référence d'un ouvrage au long, dans une note en bas de page à laquelle on ajoute cette mention : Nous identifierons entre parenthèses les citations tirées de cet ouvrage par les lettres *XX* suivies de la page.

Exemple :

- ¹ Robert Viau, *Paris, capitale de la culture*, Québec, In Situ, 2010, 394 p. Nous identifierons entre parenthèses les citations tirées de cet ouvrage par les lettres *PCC* suivies de la page.

Spécimen de page ordinaire.

a des commentaires assez violents qui font connaître la teneur des propos de l'entourage de Borduas sur le stalinisme :

Comme Aragon, Eluard, il [Tzara] s'est rallié au petit dogmatisme stalinien. Lui qui s'était montré toujours si intransigeant, lui que le procès Barrès trouvait encore trop anarchiste, lui qui refusa toujours de se rallier au surréalisme parce que le surréalisme était pour lui un pas en arrière sur Dada, lui qui se sentait trop pur même pour Breton, le voilà maintenant à la droite de Breton [...]. À un moment ou un autre, Aragon, Leiris, Chirico, Eluard, Desnos, Naville, Duits, Dali, ont tous trahi pour s'abriter sous la maternelle protection d'un absolutisme bête. André Breton a d'autant plus de mérite de s'être maintenu incorruptible¹.

C'est surtout dans la période Cobra que la poésie surréaliste de Giguère est influencée par le communisme. « Vivre mieux » était un rejet catégorique d'un monde déjà décrit comme absurde dans les poèmes des *Ateliers d'arts graphiques*. Le poète évoque maintenant, dans « Le Grand Jour », ce qui est peut-être bien un grand soir : « vous entrez dans le noir du dernier soir² ». Il multiplie les images liées au thème de la révolution :

plus tard la pitié des affamés
plus tard le livre comme un oiseau blanc
plus tard le culte des innocents

beaucoup plus tard
au moment de la grande clarté
au moment de la grande éclipse³.

Mais la révolte de Giguère est essentiellement une « révolte poétique » (VO, 4). Il fait éclater les formes rigides de la poésie et propose sa vision.

¹ Claude Gauvreau, *Dix-sept lettres à un fantôme*, Montréal, L'Hexagone, 1963, p. 24-25.

² Roland Giguère, « Vieux Jeux », *L'âge de la parole*, op. cit., p. 18

³ *Ibid.*, p. 65.

5. La bibliographie

On dresse la liste (alphabétique, par nom d'auteur) des livres et articles utilisés pour le travail, que ce soit dans la préparation ou pour les citations.

Chaque notice bibliographique doit être complète.

La présentation est la même que pour les références en bas de page, sauf que le nom de l'auteur précède le prénom. Le nom de l'auteur est écrit en lettres majuscules.

Spécimen de bibliographie

B I B L I O G R A P H I E

- BESSETTE, Gérard, *Les images en poésie canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1960, 282 p.
- CHAMBERLAND, Paul, « Fondation du territoire », *Parti pris*, vol. 4, n° 8-9, mai-août 1967, p. 11-42.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denis, *Poésies complètes*, Montréal, Fides, coll. « Nénuphar », 1949, 226 p.
- GRANDPRÉ, Pierre de, *Histoire de la littérature française du Québec*, Montréal, Beauchemin, 1969, t. 3, 407 p.
- LALIBERTÉ, Yves, « Lecture structurale d'Alain Grandbois : le poème 18 des *Iles de la nuit* », *Voice et Images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 89-105.
- LANGEVIN, André, « Notre poésie en 1947 », *Notre temps*, vol. 2, n° 14, 18 janvier 1947, p. 4.
- MAILHOT, Laurent, « Orientations récentes du théâtre québécois », *Le théâtre canadien-français*, Montréal, Fides, coll. « Archives des Lettres canadiennes », 1976, p. 319-340.
- RICHARD, Édouard, *Acadie. Reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*, Ouvrage publié d'après le MS. original, entièrement refondu, corrigé, annoté, mis au point des recherches les plus récentes, avec une introduction et des appendices par Henri d'Arles, Québec, Typ. J.-A. K.-Laflamme, Boston, The Marlier Publishing Co., 3 vol. : t. 1, 1916, 418 p.; t. 2, 1918, 505 p.; t. 3, 1921, 547 p.
- ROQUEBRUNE, Robert de [pseud. de Robert Laroque], *Les habits rouges*, Paris, Éditions du Monde Nouveau, 1923, 280 p.

6. Comment écrire une dissertation

Voir à ce sujet :

BOISSONNAULT, Pierre, Roger FAFARD et Vital GADBOIS, *La dissertation. Outil de pensée, outil de communication*, Ste-Julie (Qc), La Lignée, 1980, 255 p.

MALO, Marie, *Guide de la communication écrite*, Montréal, Québec/Amérique, 1996, 322 p.

MERLIN, Hélène, *La dissertation littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Mémo », 1996, 93 p.

NORTHEY, Margot, *Making Sense. A Student Guide to Writing and Style*, Toronto, Oxford University Press, 1987, 129 p.

PRPIC, Maya, *La dissertation*, Montréal, HMH, coll. « Texto », 1998, 93 p.

SIMARD, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2005, 540 p.

THORAVAL, Jean, *La dissertation française*, Paris, Armand Colin, 1969, 282 p.

*** Enfin, nous vous encourageons à consulter les documents suivants dans la rédaction de votre dissertation. Vous y trouverez de nombreuses informations très utiles :

<http://www.sass.uottawa.ca/redaction/premiercycle/redaction-universitaire.php>

<http://www.sass.uottawa.ca/redaction/premiercycle/documents-en-ligne.php>

Si vous avez des questions ou des commentaires, écrivez à : rviau@unb.ca

Robert Viau

Première version : 7 décembre 1999

Deuxième version : 8 mars 2010

Troisième version : 29 octobre 2012